

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 2 octobre 2013

L'USPO EST DÉFAVORABLE A LA DISPENSATION A L'UNITÉ

Lors de la présentation du site « medicaments.gouv.fr » le 1^{er} octobre, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a évoqué une généralisation de la dispensation à l'unité après la mise en oeuvre des expérimentations prévues par le PLFSS pour 2014.

L'USPO rappelle qu'elle est défavorable à la dispensation à l'unité. Elle désavoue cette mesure du PLFSS **prise sans concertation préalable avec les pharmaciens d'officine**, qui laisse à penser que ces derniers seraient responsables du gaspillage de médicaments.

Outre les problèmes de traçabilité, d'information et de date de péremption des médicaments, la dispensation à l'unité aurait des conséquences économiques importantes pour les officines, alors que les négociations sur les honoraires de dispensation n'ont pas pu démarrer en l'absence d'arbitrage sur le contrat pluriannuel demandé par la profession.

Le PLFSS prévoit en effet que les modalités de fixation du prix à l'unité et de prise en charge par l'Assurance maladie seront fixées par un décret.

Cette mesure théorise sans fondement sur la réduction de la consommation d'antibiotiques, médicaments ciblés dans un premier temps, mais dans un objectif affiché de généralisation.

Les pharmaciens ne sont pas responsables du gaspillage et les causes de l'antibiorésistance sont plus à rechercher dans les arrêts prématurés de traitement par les patients. La délivrance à l'unité ne règlera pas le problème de l'observance et les patients stockeront du vrac au lieu de boîtes.

Cette mesure n'apporte aucune amélioration ni pour la santé, ni pour les économies. L'expérimentation telle qu'elle est présentée dans le PLFSS pour 2014 ne comporte d'ailleurs aucune rémunération du pharmacien pour dispenser à l'unité.

L'USPO souhaite faire des propositions concrètes au ministère de la santé pour lutter contre le gaspillage et le mésusage des antibiotiques dans le cadre d'un groupe de travail avec les médecins et les patients.

Gilles Bonnefond
Président